



CROS
OCCITANIE

SERVICE

CIVIQUE

2021



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

LE SERVICE CIVIQUE, C'EST QUOI ?

ENGAGEMENT

Des jeunes engagé(e)s, qui donnent de leur énergie au service de votre association et des missions d'intérêt général et citoyennes.

16 À 25 ANS

30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme.

6 À 10 MOIS

Avec 24 heures hebdomadaires minimum.

107,58€

Une indemnité mensuelle de 472,97 € versée par l'État au jeune durant sa mission, et de 107,58 € versée par l'association pour les frais de nourriture et déplacement.

ATTENTION : le Service Civique n'est pas un emploi, ni un stage, ni du bénévolat. Le volontaire ne doit pas encadrer d'activités sportives.

LES AVANTAGES POUR VOTRE STRUCTURE



Un regard innovant sur vos projets.

Un échange gagnant - gagnant : un(e) jeune qui acquiert des compétences et les utilise à votre service.



Un(e) jeune motivé(e) qui donne de son temps pour votre association.

3 POSSIBILITÉS POUR ACCUEILLIR UN SERVICE CIVIQUE

L'agrément collectif de votre fédération nationale

L'agrément direct à déposer auprès de la DRJSCS (niveau régional) et de la DDCS (niveau départemental)

L'agrément d'intermédiation du CROS (pas de dossier à constituer)

Le CROS Occitanie vous accompagne, via de l'intermédiation, dans l'accueil d'un(e) ou plusieurs jeunes en Service Civique

* Intermédiation = Accompagnement et simplification des démarches pour les structures

LE RÔLE DU CROS

1 Simplification des démarches administratives :

- Montage du dossier de demande d'agrément et élaboration du contrat
 - Rédaction, publication et diffusion de la mission
 - Transmission des candidatures à la structure d'accueil
 - Appui au recrutement
 - Inscription à ELISA
 - Bilan de fin de mission
- Bilan de fin de Service Civique et transmission aux services de la DDCS et de la DRJSCS

2 Présentation et inscription aux formations obligatoires et facultatives :

- Formation du tuteur référent à l'accueil des volontaires
- Formations du jeune : civique et citoyennes, PSC1 et autres formations en fonction du jeune et du programme de formation régional

3 Suivi du volontaire :

- Aide à la définition du projet d'avenir
- Accompagnement sur le tutorat et le suivi du jeune
 - Médiation en cas de différends

VOTRE RÔLE

- Définir la mission en lien avec le CROS
 - Désigner une tutrice / un tuteur
 - Décision finale du choix du volontaire
- Assurer l'accueil et le suivi quotidien du jeune dans sa mission
 - Payer l'indemnité de 107.58 euros
 - Relater l'engagement du volontaire durant sa mission (comportement, ponctualité et assiduité, implication et motivation)



LES GRANDES THÉMATIQUES DE MISSIONS



Sport Santé

Sport et
Citoyenneté

Développement
de la pratique
en club

Valeurs du
sport et de
l'Olympisme

Sport
pour tous

La mission sera adaptée
en fonction du projet de
l'association

CONTACT :

CLÉMENCE COUDERT



06 47 47 16 34 - 05 34 25 13 03



clemencecoudert@franceolympique.com



www.cros-occitanie.fr



CROS

OCCITANIE

CROS Occitanie
Siège social : 7 rue André Citroën,
Balma (31)